Image not found or type unknown

# Comment protéger sa famille de ses propres parents

Par **valouille**, le **05/06/2013** à **22:19**

Bonjour,

J'ai 30 ans, je suis mariée et maman de 2 enfants.
Depuis des années ma mère fait n'importe quoi avec l'argent.

1/ Pour commencer ma mère à trafiquer les comptes de l'affaire de son mari, mon père, au profit de son affaire. Mon père l'a appris le jour ou le banquier et l'huissier ont débarqués à la maison pour estimer ses biens afin de payer les dettes. Bref, l'affaire de mon père s'est retrouvé en redressement judiciaire avec une dette de 90 000 euros, dette remboursée par la vente de la maison familiaie.

2/ Elle a aussi escroquer la banque de 30 000 euros qui a été couvert par ma grand mère.

3/ Elle nous a volé de l'argent à ma soeur et moi en nous volant sur nos comptes, elle a réussi à obtenir un chéquier de chacun de nos compte alors qu'il n'y avait pas de procuration.

Il pourrait y avoir d'autre!!

Aujourd'hui elle tourne autours de ma grand mère et j ela soupsonne de vouloir la mettre sous tutelle afin de dilapider son argent (elle a obtenu de la banque un relevé de sa situation bancaire toujours sans procuration) et lui fait du chantage afin d'obtenir une clé de son domicile (prétextant s'il t'arrive quelque chose, je pourrai t'aider) et si elle refuse ma mère refusera de lui rendre service.

De plus je sais qu'aujourd'hui mes parents n'ont plus aucune économies, et je me demande si elle ne continue pas à voler mon père.

Bref, comment faire pour protéger ma famille de son besoin maladif d'argent?
J'ai bien pensez à divorcer (cela portègerai mon mari et ses ressources) mais cela annule tout ce qu'on a mis en place pour protéger mes enfants.
Est il possible de déchoir mes parents de leur droit parentaux sur moi et annuler par la même occassion mes devoir envers eux?
Quelle solution j'ai pour protéger ma famille?

Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés